



Bases en électricité et habilitation initiale BS/BC-H0

Cette formation permet aux personnes ayant peu de connaissances en électricité d'acquérir les bases nécessaires afin d'assurer des interventions en présence du risque électrique et de se faire habilitier par son/ses employeur(s).

Pour les interventions élémentaires (BS), il n'est pas nécessaire d'être qualifié.e* en électricité pour être habilité.e. Il faut cependant être formé.e aux opérations à réaliser. Pour toutes les autres opérations d'ordre électrique (BR), l'opérateur.rice doit être qualifié.e* en électricité.

La norme NF C18-510 recommande une périodicité de recyclage de la formation de 3 ans.

**Pour être considéré.e comme qualifié.e, il faut être titulaire d'un diplôme ou titre : CAP/BEP/BAC/BTS...métiers de l'électricité, à défaut justifier d'une expérience professionnelle de trois années effectives sur le territoire de l'UE.*

OBJECTIFS (Compétences)

Effectuer les mesures de bases en électricité

Mesures de tension

Mesures de continuités

Mesures de courant

Assurer la sécurité lors d'une intervention au voisinage en BT

Obtenir une habilitation conforme aux directives de la NFC18510 et connaître les textes NFC15100 / Décret du 25/06/1980 / Décret du 30/08/2010...

CONTENUS

Jour 1 - Définition des contraintes réglementaires

Détail des différents types d'établissements Privés/ERP/ERT

Définitions des caractéristiques électriques des matériels isolant

Classification des matériels électriques : Degrés IP, Classes, Les marques de qualité

Jour 2 - Notions d'électricité

Les lois fondamentales de l'électricité

Le courant continu

Le courant alternatif

Les différents symboles

Jour 3 - Savoir se servir d'un multimètre

Les fonctions des appareillages électriques

Câblage d'un montage modulaire simple : Schémas, mise en oeuvre, câblage et essais

Jour 4

Définition du triphasé

La puissance active

La puissance réactive

La puissance apparente

Exercices dirigés et corrections

La protection des matériels électriques contre les surintensités

Protection des canalisations - Les différentes courbes des relais magnétiques

Protection contre les courts circuits les pouvoirs de coupures

La protection des personnes

La coupure automatique de l'alimentation

Les régimes du conducteur de Neutre (TT - TN - IT)

Notion de prise de terre

Durée | 5 jours (35 H)

Lieu | TSV

Effectif | 4 à 8 participant.e.s

Coût | 1 680 € *

Intervenant.e | Jean MINGUEZA

(la liste des intervenant.e.s peut être sujette à modifications)

Public | Technicien.e.s ou régisseur.se.s appelé.e.s à gérer ou utiliser des installations électriques pour le spectacle vivant

Pré-requis | Aucun

Outils | Salle de cours équipée, tableaux électriques, instruments de mesure

CONTENUS (Suite)

Jour 5 - Présentation et définition des différents degrés d'habilitation du personnel

Les habilitations au titre de la NFC18510
La consignation BT - mise en oeuvre
Visite d'un poste HT/BT
QCM conforme à la NFC18510

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATION

Abord théorique et interprétation des textes
Mise en situation sur des systèmes électriques
Exercices dirigés
Test écrit

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous remplissez en ligne une fiche d'inscription et nous envoyez par mail l'ensemble des pièces complémentaires demandées.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.

Un accusé de réception vous est adressé dès que nous sommes en possession de l'ensemble des pièces demandées.

Afin que vous puissiez effectuer des démarches pour obtenir le financement du coût pédagogique de votre formation, un devis vous sera envoyé.

Pour tout projet de formation, vous pouvez faire appel à un Conseil en Évolution Professionnelle (CEP). Ce dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé est ouvert à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle.

Il inclut un entretien individuel, un conseil visant à définir son projet professionnel, et un accompagnement dans la mise en œuvre de ce projet.

Il pourra également faire le point avec vous sur vos possibilités de financements.

Adressez-vous à votre OPCO (Afdas, Uniformation etc.), à France Travail, l'APEC, une mission locale, CAP emploi...

ACCESSIBILITÉ



Si vous avez des besoins d'aménagement spécifiques, n'hésitez pas à contacter notre référente handicap. Ensemble, nous identifierons les éventuelles contraintes et trouverons des solutions adaptées dans la mesure du possible.

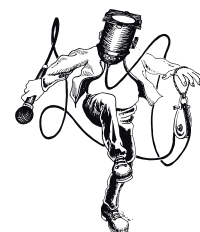
* Pour des formations intra-entreprise, le devis sera établi sur demande.

Validation

Attestation faisant état des résultats après évaluation permettant de se faire habilitier par son / ses employeur(s)

Type d'action

Action de formation - Développement de compétences des salarié.e.s.
Non certifiant



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION